



Éditorial

par Benoit Ferland

Pour un réinvestissement majeur dans les bibliothèques scolaires québécoises



Benoit Ferland, président

Presque à chaque rentrée, il se trouve un observateur pour mettre en lumière l'état déplorable des bibliothèques et pour demander au gouvernement d'y remédier. Cette année ne fait pas exception grâce au dossier sur l'état des bibliothèques scolaires. Certains quotidiens et médias électroniques ont traité récemment de ce malheureux état de fait. Tout en étant heureuse que cette situation ne soit pas tombée aux oubliettes, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) déplore qu'elle perdure.

Certains articles récents ont signalé de manière éclatante que les bibliothèques scolaires québécoises manquent désespérément de ressources humaines et documentaires. Plusieurs d'entre elles sont gérées pour ainsi dire à temps partiel (bénévoles, agents de bureaux,

etc.). Dans certains cas, il reste bien quelques bibliothécaires et bibliotechniciens, mais en nombre nettement insuffisant pour s'occuper des trop pauvres collections. On a loué le travail vénérable des bénévoles. Il ne saurait cependant remplacer le travail d'un personnel spécialisé. Nos voisins américains et canadiens ont d'ailleurs compris depuis longtemps qu'il est nécessaire de compter sur des bibliothécaires pour s'assurer d'une diffusion et d'une appropriation efficaces de cette compétence transversale indispensable que constitue la lecture.

Quelques pistes de solutions ont été avancées (mobilisation, partenariat, etc.). Souhaitons cependant que les instances gouvernementales ne choisissent pas la solution facile de transfert des responsabilités. À cet égard, la solution de prise en charge des bibliothèques scolaires par les bibliothèques publiques apparaît simpliste. En outre, maintes expériences passées et plusieurs analyses ont démontré que les solutions « mur à mur » sont rarement efficaces. Ce type de partenariat peut s'avérer valable notamment en région ou dans de petites localités. Toutefois, dans tous les cas, il appartient au milieu de déterminer ce qui est souhaitable ou pas. Il ne faudrait surtout pas que le ministère de l'Éducation encourage les établissements scolaires à se déchar-

ger de leurs responsabilités en ce qui concerne les bibliothèques scolaires. Ce serait dénier les efforts faits dans certains établissements scolaires en faveur de leur bibliothèque. Penser que les bibliothèques publiques puissent être la solution tous azimuts pour nos bibliothèques scolaires relève de la pensée magique. Il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Plusieurs bibliothèques publiques québécoises (autonomes ou affiliées au Réseau Biblio) ont connu leur part de restrictions budgétaires au cours des dernières années. Elles méritent elles aussi des réinvestissements importants. Il ne faut cependant pas chercher à amalgamer ces problématiques. Comment se fait-il, encore une fois, que nos voisins puissent se permettre à la fois un réseau de bibliothèques publiques et un réseau de bibliothèques scolaires

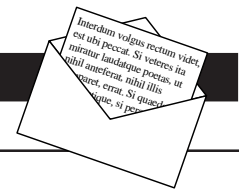
Voir **ÉDITORIAL**, page 2

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	4
Nominations	6
À l'agenda	16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X





En direct du Conseil d'administration

La première réunion de la rentrée s'est tenue le 6 octobre dernier. Durant la réunion, les membres du Conseil ont traités des éléments suivants :

Le bilan financier du congrès 2004 – Le 35^e congrès a généré un surplus supérieur aux prévisions de l'ordre de 9 000 \$. Cette nouvelle est accueillie particulièrement favorablement par les administrateurs en regard du manque à gagner du congrès précédent.

Semaine des bibliothèques – Le président et la directrice de la CBPQ ont participé au lancement de la 6^e Semaine des bibliothèques publiques à la bibliothèque L'Octogone le 30 septembre dernier. La porte-parole de cette édition est Micheline Lanctôt, écrivaine, traductrice, comédienne et réalisatrice.

La CBPQ s'est jointe cette année à la liste des commanditaires de l'événement et a appuyé financièrement la création du site de cette 6^e édition dont

voici l'adresse : http://www.bpq.org/semaine/semaine_2004/accueil_fr.htm.

À l'occasion du lancement de la Semaine, douze bibliothèques publiques dans cinq régions du Québec ont inauguré un coin café grâce à une commande des cafés Van-Houtte. Ces projets pilotes visent à démontrer la convivialité de la bibliothèque comme lieu aussi de rencontre et de sociabilisation. Pour en savoir plus sur les bibliothèques participantes : http://www.bpq.org/semaine/semaine_2004/projet_pilote.htm.

Politique culturelle de Montréal – Cette politique si attendue devrait enfin être présentée aux Montréalais vers la fin octobre ou début novembre. La CBPQ suivra avec grand intérêt les consultations qui suivront.

Projet de veille –

Lila Mazouzi, chargée du projet de veille a présenté un bilan du projet pour la période de novembre 2003-septembre 2004. Les principaux thèmes traités étaient : les bibliothèques publiques

et le milieu culturel, les bibliothèques scolaires, politique d'information, la formation en bibliothéconomie et sciences de l'information, et l'identification des intervenants des différents milieux – associatifs, gouvernemental et médias.

Le projet a été financé par le Fonds Jeunesse au cours de cette période et a démontré son utilité. Il reste à la CBPQ de trouver les moyens financiers pour poursuivre ce projet.

Diverses options sont actuellement à l'étude.

Programmes de formation – Étant donné la diversité de l'offre de formations, notamment en gestion, tant du milieu associatif qu'universitaire, il apparaît clairement aux membres du CA qu'une concertation s'impose entre les acteurs en vue d'une meilleure coordination. Notre président entend bien mettre ce point à l'ordre du jour d'une future rencontre avec ses collègues présidents des associations ainsi qu'avec les écoles de bibliothéconomie.

Suite page suivante

Suite de l'Éditorial : **ÉDITORIAL**

solides pendant qu'au Québec on songe à faire un riche avec deux pauvres?

Au demeurant, il y a un risque de dilution des ressources professionnelles tentant de répondre à des besoins divers et trop nombreux. On retrouve déjà trop peu de bibliothécaires en bibliothèques publiques (0,42 par 10 000 habitants) pour croire qu'ils puissent dépanner leurs collègues du secteur scolaire. Ces deux types de bibliothèque peuvent bien sûr être partenaires. Mais tout en étant complémentaires, ils ne sont pas interchan-

geables. Les solutions de partenariat doivent être examinées avec soin et au cas à cas. Le Québec, l'une des premières régions économiques du monde, peut-il risquer de sacrifier toute une génération avec des bibliothèques scolaires sous-financées et vétustes?

Rappelons en terminant que le budget provincial 2003-2004 prévoyait l'injection **directe** de 70 M\$ sur cinq ans pour le financement des bibliothèques scolaires. Le changement de gouvernement a malheureusement empêché la concrétisation de cette bonne nouvelle. Souhaitons que le vent tournera

en faveur d'un réinvestissement massif (et via des enveloppes protégées) dans les bibliothèques scolaires afin de leur permettre d'acheter des livres et d'engager des professionnels. La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec entend bien continuer d'exiger à cor et à cri ces indispensables investissements.

ERRATUM. Dans l'éditorial du président du numéro 160, on aurait dû lire le titre : « Baisser les bras ou miser sur nos **convictions** ». Toutes nos excuses pour cette erreur.

Candidatures pour le CA 2005-2007 – Sept membres du CA terminent leur mandat en 2005. Un tour de table est fait afin de vérifier leur intérêt à renouveler un nouveau mandat de deux ans. Deux administrateurs quitteront et les autres sont en réflexion.

Site web – Marcel Simoneau, président du comité avise le Conseil qu'en regard des nouveaux besoins en matière d'évolution du site, un nouvel hébergeur a été choisi lui accordant plus de souplesse et d'espace mémoire à des coûts raisonnables. Par conséquent, un transfert d'hébergement a été réalisé et le comité travaille actuellement à la future mise en ligne du répertoire des membres. Le répertoire en ligne ne sera disponible que pour les membres via un accès avec un mot de passe.

Montréal Capitale mondiale du livre en 2005 – Dans le cadre de cet événement, de multiples activités auront lieu tout au long de l'année 2005 à compter d'avril. La Corporation Montréal capitale mondiale du livre 2005 a fait parvenir à la CBPQ un appel de projet en prévision de l'élaboration de la programmation des activités, dont la date limite était le 30 septembre.

La CBPQ en collaboration avec l'APSDS et l'Association professionnelle des techniciens et techniciennes en documentation (APTDQ) a présenté un projet visant à faire connaître le rôle et la place de la lecture dans la bibliothèque à l'école.

Un 2^e projet en collaboration avec la bibliothèque de la Ville de Montréal pourrait être présenté au-delà de la date limite, mais cette fois sans demande de financement. Le comité de formation de la CBPQ compte aussi programmer des activités dans le cadre de l'événement.

Congrès 2005 – Le 36^e congrès se tiendra du 18 au 20 mai 2005 à l'Auberge des Seigneurs à Saint-Hyacinthe.

Le comité sous la présidence de **Jean-**

Marc Lynch, directeur du réseau des bibliothèques, CRSBP Montérégie, a travaillé lors de ses dernières réunions, à élaborer un appel de communication qui sera diffusé dès le mois d'octobre. Le comité organisateur a identifié comme thème sous-jacent au 36^e congrès, la nécessité d'attirer et de fidéliser les diverses clientèles des bibliothèques, centres de documentation. Le pouvoir d'attraction et de rétention fait appel à de nombreux sous-thèmes comme : la gestion du savoir, la formation, l'ère numérique, le marketing.

Le comité organisateur est composé de : Johanne Guévremont, Bibliothèque de Beloeil, Catherine Fortier, Université de Montréal, Sylvie Provost, Bibliothèque de Boucherville, Martin Dubois, bibliothèque de Longueuil, Marie-Hélène Parent, Bibliothèque de Ste-Julie, Guylaine Pellerin, Bibliothèque de Saint-Bruno, Ingrid Lecours, Richard Demers, CS Marguerite-Bourgeoys, Sylvain Meunier et Véronica Oliveros, Biblio RPL.

Fait inusité et révélateur de l'intérêt, trois membres du comité faisaient partie du comité du 35^e congrès dont son ancienne présidente, Véronica Oliveros.

Activités du président – Depuis sa nomination à titre de président de la CBPQ, Benoit Ferland a été des plus actifs étant appelé à intervenir dans plusieurs dossiers d'intérêt public.

Suite au lancement de la publication sur « l'État des lieux du livre et des bibliothèques » par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec le 28 septembre, une entrevue a été sollicitée pour l'émission « Matin Express » de la télévision de Radio-Canada. Le 29 septembre, Benoit Ferland a donc répondu aux questions de Michel Venne sur l'état des bibliothèques collégiales. Il a ainsi souligné la diminution du budget accordé aux bibliothèques collégiales et le fait qu'une dizaine de collèges ne disposent plus de bibliothécaires.

Le 3 octobre c'est à l'émission « Je l'ai vu à la radio » de la radio de Radio-Canada, 1^{re} chaîne, animée par Franco Nuovo, que le président de la CBPQ a réagi à l'état des bibliothèques publiques tel que présenté dans le document cité plus haut.

Il a aussi participé à la 2^e rencontre de la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises présidée par Lise Bissonnette, P.-D.G de la Bibliothèque nationale, tenue le 27 septembre.

Envoi du texte de l'éditorial de ce Corpo Clip portant sur le dossier des bibliothèques scolaires aux divers médias (La Presse, le Devoir, Le Soleil etc. ainsi qu'à Radio Canada).

Nouvelles des membres du Conseil

France Bouthillier a obtenu le prix « Competia 2004 most insightful book »

Voir **NOUVELLES**, page 4

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: **Comité de Corpo Clip**
Audrey Attia
Michel Claveau
Roger Drouin (*révision*)
Régine Horinstein
Bernard Lemieux
Lila Mazouzi (*CBPQ*)
Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
353, rue Saint-Nicolas
Bureau 103
Montréal (Québec) H2Y 2P1

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618
Courriel : info@cbpq.qc.ca
Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Medgine Jean (CBPQ)



Les médias et les bibliothèques

Avec la rentrée scolaire, les médias semblent porter une attention accrue aux bibliothèques scolaires, attention qui toutefois hélas est difficile à maintenir le reste de l'année.

Signalons en premier le dossier consacré aux bibliothèques scolaires dans le Journal de Montréal durant la semaine du 6 au 10 septembre sous la plume de Sébastien Ménard.

Sous le titre « Bibliothèques scolaires au Québec : ça fait pitié » en première page, le journaliste fait un reportage exclusif de la situation des bibliothèques scolaires. Il rappelle quelques faits connus du milieu mais non pas du grand public, mais surtout il enquête sur le terrain en visitant trois écoles secondaires (Montréal et Lanaudière) accompagné d'une experte du domaine, Jocelyne Dion, membre du CA de la CBPQ, présidente de l'APSDS. Pour résumer l'état de la situation on peut citer les titres : « Une bombe à retarde-

ment », « Très en dessous des normes internationales », « Ainsi vont les bibliothèques, « Le Québec coule son examen ».

Cependant dans l'édition du 8 septembre un titre qui semble prometteur « Projet de 50 millions pour sortir les biblios scolaires du marasme ». La proposition émane du ministère de la Culture, après réception du projet préparé à sa demande en février dernier, et prévoit « le partage des ressources entre les 800 bibliothèques publiques membres du réseau Biblio et les bibliothèques scolaires présentes sur leurs territoires respectifs ». Le 10 septembre, le ministre de l'Éducation en réaction au dossier publié se déclare préoccupé par la situation mais espère corriger le tir grâce à un plan de lecture qu'il rendra public au cours des prochains mois. On apprend aussi qu'il considère la proposition du MCC comme portant des pistes intéressantes puisqu'il pense avoir recours à un éventuel partenariat entre les écoles et les bibliothèques municipales.

Dans Le Devoir du 9 septembre, sous la plume de Marie-André Chouinard, on

obtient plus de détails sur le projet proposé par le réseau Biblio. Ainsi son réseau serait élargi pour rejoindre jusqu'aux écoles primaires au coût de 38 millions. Le réseau Biblio songe à acheter pour 27 millions de nouveaux volumes destinés aux enfants et mettrait sa collection de 4 millions de livres en disponibilité. Les coûts récurrents du fonctionnement du système seraient de 6,7 millions. Mentionnons que le projet ne vise pas les grands centres urbains. Le dossier est à suivre.

Les bibliothèques publiques

Dans le cadre de l'annonce de la semaine des bibliothèques publiques du 17 au 23 octobre, Le Devoir de la fin de semaine du 9 et 10 octobre revient sur la publication de l'état des lieux du livre et des bibliothèques. Dans cet article de Caroline Montpetit, on revient sur certains éléments comme la baisse d'emprunt de livres attribuée à la tarification, mais aussi au faible nombre de bibliothécaires présents dans le réseau. On

Suite de l'article, page 5

Suite des Nouvelles des comités : NOUVELLES

pour la publication de son livre écrit avec Kathleen Shearer « Assessing Competitive Intelligence Software ». Le prix Competia vise à récompenser l'excellence en matière de veille stratégique.

Corpo Clip à besoin de bénévoles

Le comité fait appel à des collaborateurs pour se joindre à son équipe. Le travail

consiste principalement à faire la rédaction de résumés de nouvelles envoyées par le secrétariat de la CBPQ mais aussi à ajouter des compléments d'information puisés dans d'autres sources. Les personnes intéressées à se joindre au comité et désirant contribuer au renouvellement du contenu du bulletin Corpo Clip sont invitées à contacter la directrice générale par téléphone au : (514) 845-3327 ou par courriel à : dg@cbpq.qc.ca.

Comité de formation

Ce comité, sous la présidence d'Audrey Attia, sollicite aussi un apport de collaborateurs pour travailler à l'identification des besoins des professionnels et à l'élaboration du contenu du prochain programme de formation 2005-2006. Les personnes intéressées peuvent contacter Audrey Attia à l'adresse : audattia@yahoo.ca.

rappelle aussi les problèmes de financement.

Dans le cahier « Lectures » de la Presse du 3 octobre, Jean Fugère présente le projet pilote des coins café en bibliothèque et se demande pourquoi le réseau des bibliothèques publiques ne créerait pas son propre canal de télé-radio-internet pour pallier le manque de visibilité du livre à la télévision? Il parle du goût de la lecture et parle aussi du bibliothécaire comme acteur principal de l'éveil et cite Stéphane Legault, membre du CA qui lui rappelle le piètre nombre de professionnels dans le réseau actuel.

Réaction aux bibliothèques collégiales

Cette fois, c'est notre collègue Daniel Marquis du Cégep de Granby-Haute-Yamaska qui réagit dans *Le Devoir* du 4 octobre en rappelant que les données de l'état des lieux concernant les bibliothèques collégiales ne révèlent rien de bien neuf – manque de professionnels, baisse des budgets, fermeture après 17h. Il invite le lecteur à se poser la question de l'intérêt d'étudier dans ce type de collège.

Cumul de fonction à la Bibliothèque nationale du Canada

M. Roch Carrier a quitté la direction de la Bibliothèque et des Archives du Canada. Officiellement il aurait quitté ses fonctions le 31 mai dernier après l'Adoption du projet de loi portant sur la fusion de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Canada. C'est M. Ian E. Wilson, archiviste national qui cumulera dorénavant les deux fonctions.

Source : *Le Droit*, 25 septembre 2004, p.6.

Inauguration de l'édifice centenaire Georges-Vanier

Le projet de rénovation de l'édifice Georges-Vanier qui comprend la bibliothèque et le centre culturel a été inauguré le 23 septembre en présence de nombreux dignitaires. Rappelons que l'édifice ouvrait ses portes il y a cent ans pour y abriter l'hôtel de ville de la cité de Sainte-Cunégonde et que l'année suivante la première bibliothèque francophone publique au Canada s'y installait jusqu'en 1918. Le retour de la bibliothèque s'est fait en 1945 dans le cadre de la création des succursales de la Bibliothèque de Montréal, elle en fût la première. La bibliothèque et le centre culturel allient la mise en valeur du patrimoine et la promotion de la culture, projet très représentatif de ce que veut voir se développer à Montréal le maire Gérald Tremblay

Source : *Communiqué, Le Sud-Ouest Montréal*, Constance Lauzon, chargée de communication.

L'institut Nazareth et Louis-Braille transfèrent leurs activités à la BNQ

Selon une entente signée entre les parties, les activités de ces deux institutions seront transférées à l'ouverture de la BNQ. Ainsi la BNQ espère pouvoir augmenter les heures de service aux usagers aveugles, augmenter les collections et acheter de nouveaux équipements, le tout dans le but d'offrir de meilleurs services à cette clientèle. La ministre de la Culture, Line Beauchamp a annoncé un investissement de 877 900 \$ dans les équipements de la Magnétothèque pour la numérisation de sa collection.

Source : *Le Devoir*, 17 août 2004, p.A2.

Exposition « Le Code civil : une histoire de famille

L'Assemblée nationale et le ministère de la Justice du Québec présentent du 15 septembre au 17 décembre, dans le hall principal de l'Hôtel du Parlement, une exposition qui retrace l'évolution du Code civil du Québec. Le nouveau Code civil du Québec fête son 10^e anniversaire et le Code civil français son 200^e anniversaire

Source : *Assemblée nationale*, Direction des communications.

Changement de nom d'associations européennes

Faut-il y voir un signe des temps, l'association finlandaise a changé son nom anglais de « Finnish Society for Information Services » pour « Finnish Association for Information and Knowledge Specialists ». Quant à l'association portugaise qui en traduction française s'appelait « Association portugaise pour le développement de l'information scientifique et technique », elle s'appelle dorénavant « Association portugaise pour la gestion de l'information ».

Source : *Documentaliste-Science de l'information* 2004, vol.41, no3, p.167.

Dons de livres - Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager

Fondée en 1998 par un conseil d'administration provisoire de députés parlementaires à titre d'organisation non gouvernementale (O.N.G) avec à sa tête Jeanne L. Blackburn (ancienne députée de Chicoutimi et présidente de la Commission parlementaire de l'éducation de

l'Assemblée nationale), la fondation a pour mission de promouvoir l'éducation par l'apprentissage de la lecture. Elle soutient l'alphabétisation en vue d'un développement durable. Ses objectifs au Québec sont de recueillir des livres, des manuels scolaires et des périodiques et de les envoyer dans les pays de la francophonie.

Les donateurs sont autant des bibliothèques scolaires, municipales, universitaires que des corporations professionnelles ou citoyens. Pour plus d'information consulter le site : www.culturesapartager.org, courriel : info@culturesapartager.org ou appeler à Montréal au (514) 282-1550.

Connectivité et apprentissage en ligne dans les écoles canadiennes – 2003-2004

Les résultats de l'enquête sur les TIC dans les écoles canadiennes effectuée entre octobre 2003 et janvier 2004 montrent que le pourcentage d'écoles connectées à Internet varie de 91 % au Manitoba à presque 100 % à Terre-Neuve et Labrador, au Nouveau-Brunswick et les trois territoires. Les élèves québécois ont en moyenne un ratio de 6,5 élèves par ordinateur alors que la moyenne canadienne est de 5,5 élèves par ordinateur. Le manque de financement demeure le principal obstacle à l'intégration des TIC, mais aussi moins de la moitié des directeurs d'écoles sondés, considère qu'une grande partie des enseignants est suffisamment préparée pour amener les élèves à un usage efficace des TIC à des fins pédagogiques.

Source : *Infomètre-CEFRIO*, septembre 2004.

« Un ordinateur portatif, un élève »

Les initiatives de type « un ordinateur portatif, un élève » se multiplient en Amérique du Nord. Au Nouveau-Brunswick, un projet pilote est mis de l'avant par le gouvernement dans six écoles secondaires. Au Québec, la Commission Eastern Townships va équiper de portatifs tous les élèves de la 3^e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire au début de l'année scolaire 2005. Ce projet appelé « Stratégie d'apprentissage améliorée » coûtera 12,5 millions. À Québec le programme « PROTIC » de l'école secondaire des Compagnons de Cartier existe depuis 1997 et à l'Institut Saint-Joseph, on a initié le programme CARRIERE (Communauté d'apprentissage relié en réseau de l'Institut Saint-Joseph en recherche d'excellence). Selon certains, ces initiatives correspondent au style de vie des jeunes. Parmi les bénéficiaires, on fait part d'un engagement renforcé face aux études, une plus grande créativité, une augmentation de l'intérêt d'apprendre, une plus grande motivation, une meilleure collaboration enseignants-élèves. Toutefois l'obstacle majeur à de déploiement de projets est son coût et d'autres considèrent que les investissements devraient d'abord être consentis dans les infrastructures des écoles comme les bibliothèques ou le rajeunissement du parc informatique.

Source : *Archives du Bulletin SIStech*, septembre 2004-10-11

La licence de Creative Commons

Creative Commons est une nouvelle approche du droit d'auteur adapté au monde du numérique et inspiré de la philosophie des logiciels libres (OpenSource). *Creative Commons*

essaie de combiner le meilleur des deux mondes entre celui du « tous droits réservés » et le domaine public anarchique, en offrant aux créateurs une flexibilité tout en leur réservant certains droits. La licence de *Creative Commons* est d'une grande simplicité et en se basant sur les conseils de leur site (www.creativecommons.org), qui assiste les créateurs dans le choix de leur licence, trois versions finales sont proposées à l'utilisateur, trois versions conçues pour le créateur et l'utilisateur, pour les spécialistes des droits d'auteur et pour l'ordinateur :

- une version graphique, avec une iconographie évidente, qui définit brièvement les droits et responsabilités des deux parties;
- une version légale rédigée dans le jargon juridique;
- une version numérique conçue spécifiquement pour la machine, composée de métadonnées qui feront partie intégrante du code de la page web et qui pourront être lues par les logiciels.

En combinant les conditions initiales, il est possible pour chacun de se construire une licence personnalisée selon ses besoins.

Ce type de licence est un premier essai d'adapter le droit d'auteur au monde numérique, qui assure aux créateurs une protection de leurs œuvres tout en leur offrant la possibilité de la partager en partie ou en totalité et favorise le travail collaboratif.

Source : Michel Dumais, *Le Devoir*, 4 Octobre 2004

Nominations

Félicitations à nos collègues!

France Bouthillier a été nommée « Acting Director » à la GSLIS de l'Université McGill.

Silvie Delorme a repris ses mandats à titre de consultante après avoir été Chef

de division à la bibliothèque du Vieux-Longueuil.

Notre collègue de rédaction de Corpo Clip, **Sylvain Robichaud** est dorénavant « Regional Library Consultant » pour l'Est du Canada à la compagnie Blackwell's Book Services. Il travaillait auparavant à OCLC Canada.

Stéphanie A. Grenier qui est la directrice de la bibliothèque chez Fasken Martineau, a été nommée présidente de la Section de l'est du Canada de la Special Libraries Association

Catherine Fortier est bibliothécaire de référence Anthropologie et Géographie à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal.

Denise Bernard est bibliothécaire de développement Web aux Ressources humaines et développement des compétences Canada.

Marie-Josée Lecours est bibliothécaire à l'École nationale de ballet contemporain.

Carole Gagné est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque de droit de l'Université de Montréal

Marc Bineault est chef de service à la Bibliothèque de Rosemère.

Geneviève Gamache-Vaillancourt est bibliothécaire spécialisée en sciences et génie à la bibliothèque de l'École Polytechnique.

Humour en bibliothéconomie

Visitez le site de l'IFLA : <http://www.ifla.org/I/humour/humour.htm> et aussi : <http://www.laughinglibrarian.com/linkjoke.htm>.

Nouveau centre de services de conservation et de numérisation OCLC au Canada

En avril 2004, OCLC Canada a ouvert un nouveau Centre de services de conservation et de numérisation à Winnipeg, Manitoba. Ce centre répondra aux besoins de numérisation et de conservation qu'ont exprimé des bibliothèques et des établissements du patrimoine canadien suite à un sondage mené auprès d'eux. Un premier projet prévoit, en collaboration avec University of Alberta Libraries, la numérisation et la mise en ligne d'une version de Peel's Bibliography of the Canadian Prairies, un registre de l'histoire et de l'image populaire des Prairies canadiennes. Ce projet sera réalisé grâce au logiciel Olive, logiciel de gestion des collections numérisées, qui permet de faire des recherches par mot-clé dans chaque page numérisée. Les projets seront gérés par OCLC Canada.

Ce nouveau centre s'ajoute aux autres centres de services de Bethlehem, en Pennsylvanie; Lacey, à Washington; et Hague, aux Pays-Bas qui offrent des services de microfilmage, de conservation sur microfilm, de création de métadonnées, de catalogage de film et de collections numérisées, de reconnaissance optique de caractères et une gamme d'autres services personnalisés. Ces centres ont produit 75 millions de microphotogrammes et numérisé quelques 7,5 millions d'images depuis leur ouverture.

Source : *Communiqué d'OCLC Canada*. Centre de services de conservation et de numérisation OCLC au Canada. 23 mars 2004.

Les bibliothèques publiques : institutions partenaires

Le terme «partenariat» renvoie à deux processus :

- 1) mode d'action des établissements : « travailler en partenariat avec »;
- 2) grille d'analyse du degré d'insertion d'une bibliothèque dans son environnement.

Comme mode d'action, le partenariat associe des institutions ou des structures, dont les statuts et les missions diffèrent, afin de réaliser un objectif défini en commun. Il peut s'étendre à tous les domaines d'activité d'une bibliothèque.

Les bibliothèques publiques incluent des espaces partenariaux (espaces d'animation et d'exposition, salles de débats ou de conférences) les rendant plus ouvertes vers d'autres publics et institutions. Leurs actions « hors-les-murs », l'intégration des services en ligne, leurs inclusions dans les politiques culturelles, sociales et éducatives attestent de ce changement.

Les partenariats, auxquels elles participent, touchent quatre domaines principalement: le livre, la culture, le travail social et l'éducation.

Les partenariats autour du livre concernent les librairies, les auteurs, les éditeurs et d'autres branches professionnelles en relation avec le livre tel l'imprimerie ou la reliure. Ils prennent la forme d'échange mutuelle sur la production littéraire, la mise en place de systèmes d'offices, l'organisation de manifestations communes, de rencontres d'auteur, d'ateliers d'écriture, de débats, de conférences, de lectures de textes inédits, d'expositions et d'ateliers portant sur des travaux de reliure ou d'imprimerie et la participation aux salons du livre.

Suite , page 8

Les différents secteurs de la bibliothèque publique peuvent constituer l'amorce de partenariats culturels. Ainsi l'artothèque tisse des liens avec les institutions vouées à l'art (galeries, musées), les secteurs adultes et jeunesse peuvent accueillir des conteurs, des animateurs ou des gens de théâtre. Les bibliothèques entretiennent des relations avec les artistes, les autres professionnels de la culture et divers organismes et institutions culturels. Elles se situent au coeur des débats intellectuels. Elles entretiennent des relations régulières avec les universités et le monde de la recherche.

Souvent les bibliothèques sont le seul équipement culturel existant dans certaines zones défavorisées. Il n'est pas surprenant que les bibliothèques soient présentes sur le terrain du travail social. Elles y contribuent à partir de leurs missions centrales : la diffusion du livre et le développement de la lecture. Elles travaillent de concert avec différents organismes sociaux. Par exemple, elles développent des actions d'information en faveur de la recherche d'emploi en rendant disponible aux jeunes un éventail de documents et d'outils d'information, y compris la possibilité de rédiger et de diffuser un curriculum vitae.

Dans la relation entre les bibliothèques et les écoles le défi est de passer d'un partenariat obligé à une logique de projet commun dans laquelle chaque partenaire est respecté. Les bibliothèques publiques sont souvent sollicitées pour contribuer à la création ou au développement d'une bibliothèque scolaire. Les deux offres sont à la fois indispensables et complémentaires. Il faudra veiller à maintenir des liens avec l'enseignement technique, la formation continue et le perfectionnement professionnel des adultes grâce à des projets communs. Les bibliothèques devraient devenir « les maisons du savoir partagé. »

Question de méthodologie : il est im-

portant de clarifier, d'identifier, de définir le rôle et la contribution de chacun des partenaires au projet. On établit son calendrier. Il pourra prendre la forme d'une convention. Un projet formalisé permet de mesurer la charge de travail, le coût et l'impact. Puis, on le réalise et on l'évalue.

Une autre forme d'évaluation consiste à dresser un inventaire des partenaires et des relations établies par la bibliothèque. On peut parier que les bibliothèques impliquées dans leur milieu seront celles assurant le mieux leur travail de proximité et de diffusion.

Source : Arot, Dominique. Les bibliothèques publiques partenaires : institutions partenaires. *In Lectures*, no. 135, mars-avril 2004, pp.4-7.

CAREL, un consortium pour l'acquisition de ressources électroniques en ligne

Les bibliothèques publiques françaises se sont dotées d'un nouveau consortium pour l'achat des ressources électroniques en ligne (CAREL). Son comité de pilotage est composé de l'Association pour le développement des documents numériques en bibliothèque, de l'Association des directeurs de bibliothèques de grandes villes, de l'Association des bibliothécaires français, de la médiathèque de la Cité des sciences, de La Joie par les livres et de représentants de sept bibliothèques publiques. Son objectif est de faciliter l'achat de ressources électroniques par les bibliothèques publiques. En 2002, une sélection de quinze titres avait été faite et une première négociation avait eu lieu avec les éditeurs. Depuis, le nombre de titres disponibles a doublé. Soixante et une bibliothèques (cinquante-sept bibliothèques municipales, une bibliothèque départementale

de prêt et trois bibliothèques spécialisées) participent au consortium.

Source : CAREL, un consortium pour l'acquisition de ressources électroniques en ligne *In Documentaliste – Science de l'information*, 2004, vol. 41, no. 3, p. 171.

Bisbille à la bibliothèque

Des employés de la Ville de Montréal ont organisé une manifestation vendredi, le 25 septembre, devant les bureaux de la Bibliothèque nationale du Québec pour protester devant la lenteur des négociations concernant le transfert des employés de la Bibliothèque centrale de Montréal vers la Grande Bibliothèque.

Le différend porte sur les modalités d'intégration d'une centaine de postes à temps plein ou partiel par la Grande Bibliothèque. Le syndicat des professionnels et celui des cols blancs aimeraient conserver leur lien d'emploi avec la Ville alors qu'il semblerait que la Bibliothèque nationale veuille éliminer ce lien contractuel, au fur et à mesure des départs à la retraite.

Ces employés constitueront plus du quart des employés de la Grande Bibliothèque qui devrait ouvrir ses portes au printemps prochain. Il est également prévu que la Ville de Montréal subventionnera chaque année à peu près sept millions de dollars à la Bibliothèque nationale pour la gestion de la Grande Bibliothèque.

Source : Baillargeon, Stéphane. Bisbille à la bibliothèque. *In Le Devoir*, 26 septembre 2004, p. A7

L'empire de l'e-encre

Les premiers e-books à papier et encre électronique sont apparus au Japon. Le groupe Sony, Philips et E-Ink avec son Librié, vendu environ 550 \$, et Toshiba

avec son Ebook (480 \$) ont conçu les deux produits les plus sophistiqués. Sony vante la légèreté (190 grammes) et la flexibilité du Librié qui peut s'emporter partout. Son lecteur, avec sa voix synthétique, peut lire ce qui est affiché pour les malvoyants. Il a une mémoire de 10 Mo (extensible) et une autonomie de 10 000 pages. Sa véritable innovation réside dans son écran de lecture composé de papier et d'encre électronique. Son papier sans reflet, lisible à toutes les lumières facilite, avec son encre électronique, la lecture de milliers d'idéogrammes chinois. Son encre composée de milliers de particules chargées, de couleur noire ou blanche, qui migrent en fonction du contenu à afficher vers la surface du papier électronique ou sont bloqués dans son épaisseur garantit une très haute résolution.

La location d'un livre est simple. On relie l'e-book à un PC branché au site Time Book Town, une bibliothèque virtuelle stockant des centaines de titres, et moyennant 3 \$, on télécharge le titre. Le contenu du livre non imprimable est loué pour une période de 3 mois. Ce produit répond bien aux attentes des boulimiques de lecture qui lisent un ou deux romans par semaine pendant les heures passées dans les trains, les bus et les métros.

Aujourd'hui, à peine 3 % des médias d'information utilisent le numérique au Japon, mais la situation pourrait changer rapidement. Les jeunes délaissent les journaux papiers. Ils veulent lire en ligne sur leur PC, leur téléphone portable et sur les nouveaux supports électroniques. Les éditeurs nippons de journaux et magazines font de plus en plus d'alliance avec leurs vis-à-vis anglo-saxons afin de rendre disponibles leurs produits sous format électronique (en ligne, e-zines ou cédérom).

Source : Temman, Michel. L'empire de l'e-encre. In *Le Devoir*, jeudi, 29 juillet 2004, p. A1.

Changement de vocation de la Bibliothèque Saint-Sulpice et de la Bibliothèque centrale

La vocation de ces deux bibliothèques changera puisque, le personnel, les collections et les activités de celles-ci seront déménagés à la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec. Plusieurs organismes convoient ces immeubles patrimoniaux.

Un projet de partenariat de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), de la BNQ, des Archives nationales du Québec et de la Chaire de recherche en histoire de l'édition de l'Université de Sherbrooke aimerait réunir sous un même toit les associations, regroupements et services liés au livre et installer un Institut du livre dans les locaux de la bibliothèque Saint-Sulpice. L'Institut pourrait avoir, entre autres, pour mandat de produire des analyses qualitatives concernant l'évolution de l'édition au Québec et d'encourager les éditeurs à conserver et classer leurs archives. Ainsi, un guide sur la conservation et le classement des archives pour les éditeurs sera publié cet automne.

Un autre regroupement d'organismes culturels, qui impliquerait Héritage Montréal, voudrait s'installer dans la bibliothèque Saint-Sulpice ou la bibliothèque centrale pour créer un Centre du patrimoine.

Cependant, les deux projets font face à un problème de financement et leur réalisation dépendra en grande partie des fonds qui leur seront alloués.

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) convoiterait également l'édifice de la bibliothèque centrale de Montréal. Le Conseil emploie une quinzaine de personnes et loue des studios de répétition aux artistes. Il possède des espaces

pour la danse, le théâtre et les musiciens. En plus, le CAM abrite la permanence de trois compagnies artistiques : les Ballets jazz de Montréal, le Centre des auteurs dramatiques et Pro Musica.

Source : Culture Montréal. Changement de vocation de la Bibliothèque Saint-Sulpice et de la Bibliothèque centrale. In *Lettre d'information du 23 août 2004*; Doyon, Frédérique. La bibliothèque Saint-Sulpice pourrait changer de vocation et devenir un Institut du livre. *Le Devoir*, mardi, le 10 août 2004, p. B8; Baillargeon, Stéphane. Le CAM lorgne la Bibliothèque centrale. *Le Devoir*, mardi, le 5 octobre 2004, p. B7.

Bibliothèque numérique francophone : investissement bénévole de... 10 millions \$

À la demande du philosophe Jacques Dufresne, directeur de l'encyclopédie l'Agora, qui songe à fonder un portail de la connaissance, une firme de consultants internationaux a évalué la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales à 10 millions de dollars. Pourtant, cette bibliothèque n'a coûté aucun sou sinon l'investissement bénévole d'un professeur de sociologie du cégep de Chicoutimi, Jean-Marie Tremblay, qui en a eu l'idée et d'une quarantaine de bénévoles à travers le monde qui ont consacré plus de 22 000 heures à saisir plus 1 022 œuvres en texte intégral. Le site connaît un succès phénoménal plus de 2 millions de pages sont consultées chaque mois et quelques 150 000 livres sont téléchargés. Les œuvres sont même rendues accessibles au non-voyant partiels ou complets grâce à la reconnaissance vocale et à la conversion en braille.

L'objectif premier du professeur Tremblay était de permettre à ses étu-

Suite, page 10

dians d'avoir accès aux grands auteurs en sociologie, en économie politique, en anthropologie, en histoire et en criminologie. Le projet a commencé par les auteurs classiques décédés depuis plus de 50 ans. Depuis quelques temps, certains auteurs contemporains sont publiés suite à des ententes avec les auteurs ou les éditeurs.

Les textes de la bibliothèque virtuelles sont disponibles sur le site : uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/html/biblio_accueil.html

Source : Delisle, Catherine. Bibliothèque francophone. *Quotidien*, mardi 21 septembre 2004, p. 10.

Un nouveau magazine consacré à la lecture

L'éditrice Colette Lens avec deux collègues, Mireille Cyr et Nicole Moreau (cette dernière étant bibliothécaire) a lancé vendredi le 17 septembre dans les kiosques un nouveau magazine « Entre les lignes » de 64 pages, sur papier glacé, consacré à la lecture et la littérature.

Cette publication est un tour de force puisque le magazine est totalement indépendant et donc lié à aucun groupe de presse. Dans une première phase, la revue sera publiée à tous les trois mois à 5 000 exemplaires. Cependant, « Entre les lignes » a l'ambition de devenir un mensuel et aimerait atteindre 15 000 à 20 000 lecteurs.

Plusieurs journalistes et chroniqueurs tels Marie-Claude Fortin, Maire-Claire Girard, Marie Labrecque, Pierre Monette, Pascale Navarro, Sonia Sorfati ont signé les textes du premier numéro. Son sommaire donne une bonne indication de ce que le magazine veut devenir. On y trouve des informations brèves, des critiques de livres, un dossier substantiel (le premier numéro porte sur les

rapports entre la littérature et le cinéma), la bibliothèque d'une personnalité, des coups de cœurs, une chronique sur les objets de l'écriture, la relecture d'un grand classique, des entrevues et le portrait d'un relieur d'art.

Le magazine se donne une approche grand public qui rappelle « Lire » en France. La revue traitera autant les essais intellectuels que les livres dédiés au jardinage parce que selon son éditrice « le lecteur peut s'intéresser à plusieurs types de livre ».

Source : Chauchon, Paul. Un nouveau magazine consacré à la lecture. *Le Devoir*, samedi, 11 septembre 2004, p. F6.

Votre réservoir de savoirs est-il bien plein?

Pour rester performante, toute organisation doit connaître et sauvegarder les savoirs et savoir-faire critiques essentiels à la réalisation de sa mission. Notamment pour éviter la perte de savoirs à la suite du départ d'un employé. Pour identifier ces connaissances critiques, Jean-Louis Ermine, de l'Institut National des Télécommunications propose une méthode en trois temps :

- Cibler l'intervention en déterminant les domaines de savoirs sur lesquels elle portera. Par exemple : mesurer l'état des connaissances de l'entreprise sur les matériaux utilisés dans ses projets de construction plutôt qu'étudier l'ensemble de ses savoirs et savoir-faire.
- Cartographier les savoirs et savoir-faire organisationnels ciblés et évaluer leur niveau de criticité (une connaissance donnée sera-t-elle encore nécessaire dans cinq ou dix ans). A cette étape, on évalue le nombre de personnes maîtrisant ces savoirs et s'il existe une description écrite. L'idée est de connaître l'importance pour l'organisation de préserver ou de développer un savoir.

- Classer les connaissances identifiées selon leur niveau de criticité et proposer des pistes d'action pour l'organisation.

Kimiz Dalkir, professeure adjointe à la McGill Graduate School of Library and Information Studies, attire notre attention sur l'importance de la circulation de l'information. En effet, il ne suffit pas qu'un savoir existe, il faut encore qu'il circule pour être connu. L'analyse des réseaux sociaux permet notamment de constater que certaines personnes jouent un rôle crucial dans l'échange des connaissances de leur organisation. Elle note que les entraves dans le cheminement des connaissances sont souvent d'ordre culturel. Il convient donc d'en tenir compte dans les solutions proposées, qui ne doivent pas être uniquement techniques.

La cartographie des connaissances ne bénéficie pas seulement aux grandes organisations. Pour les PME, la question est plus cruciale encore, car certains savoirs ne sont détenus que par une seule personne.

Source : Roy, Réjean. Votre réservoir de savoirs est-il bien plein? *Réseau CEFRIO*, juin 2004, p.7-10.

Tirer le meilleur de ses employés Le syndrome de l'échec provoqué

Professeur en management à l'INSEAD (Fontainebleau, France), Jean-François Manzoni est aussi coauteur du best-seller *The Set-up-to-fail Syndrome*, publié en 2003 par la Harvard Business School. Il y met en évidence le « syndrome de l'échec provoqué » et prévient du danger d'étiqueter un employé en se basant sur sa performance passée. Ce syndrome est provoqué lorsqu'un employé sent que son supérieur attend peu de lui, ne lui fait pas con-

fiance. Graduellement, l'employé répond de moins en moins bien aux attentes de son supérieur qui à leur tour diminuent. C'est le déclenchement du cycle, qui conduit l'employé à l'inefficacité, la non performance et à l'échec.

Ce syndrome prend racine lorsque le gestionnaire a tendance à contrôler et à surveiller de façon systématique les actes de ses employés. Cela mine leur motivation. L'employé moins performant, qui se sent surveillé reçoit le message que le patron doute de ses capacités. Il perd graduellement confiance en lui et en son supérieur, il peut en venir à adopter une attitude résignée et passive face au travail.

Tout gestionnaire devrait être préoccupé par le syndrome de l'échec provoqué car cela peut miner l'énergie et l'esprit de son équipe. Pour briser le cycle infernal, il faut d'abord qu'il y ait une prise de conscience du problème de la part du supérieur et de l'employé. Puis, le responsable doit reconnaître sa part de responsabilité dans cette relation dysfonctionnelle. Enfin, le patron et le collaborateur doivent avoir une conversation ouverte au cours de laquelle ils détermineront les symptômes, les causes, les mesures correctives à apporter et un calendrier de réalisation. L'auteur rappelle qu'il est toujours plus facile de générer la performance plutôt que de corriger la non-performance. Les gestionnaires doivent se saisir de toutes les occasions pour faire du renforcement positif au lieu de traquer les faiblesses de leurs employés.

Source : Stanton, Danielle; D'amours, Liette. Tirer le meilleur de ses employés. *CEFRIO Perspectives 2004*, p. 44-48.

L'éloge des faiblesses

Rémi Tremblay est président de Adecco Canada et a reçu le titre de Personnalité d'affaires Canada-France 2003, décerné

par la Chambre de commerce française au Canada et PrincewaterhouseCoopers. Il nous propose des pistes pour tirer le meilleur de ses employés. Pour Rémi Tremblay, avant de tirer le meilleur de ses employés, il faut être capable de bien se connaître en tant que gestionnaire. Il faut donc pouvoir se voir avec ses forces et ses faiblesses. Et voir nos employés de la même façon, afin de rendre plus réalistes nos exigences envers eux. Il conseille également aux dirigeants d'arrêter de travailler sur leurs faiblesses, de miser sur leurs talents et de s'entourer de gens qui pourront combler ces carences. On fait souvent très bien ce qui passionne, mais à l'opposé, on escamote ce qui rebute. Par ailleurs, Rémi Tremblay dénonce les entreprises qui, pour combler un poste, se basent sur une liste exubérante de compétences requises. Ne trouvant jamais le candidat idéal, elles se « rabattent » sur un candidat à qui elles imposeront une formation pour combler ses lacunes. Le message lancé à cet employé est tout simplement qu'il n'est jamais à la hauteur... ce qui est consternant. Enfin, Rémi Tremblay insiste sur la nécessité pour un leader de connaître le potentiel de ses employés pour en tirer le meilleur.

Source : Stanton, Danielle; D'amours, Liette. Tirer le meilleur de ses employés. *CEFRIO Perspectives 2004*, p. 44-48.

Vision stratégique et TI : êtes-vous un excellent stratège?

Mihaela Firsirotu enseigne la stratégie d'entreprise à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Depuis 1996, elle y est titulaire de la Chaire J.-Armand Bombardier en gestion des entreprises transnationales. En collaboration avec Yvan Allaire, professeur émérite de stratégie à l'UQAM, elle prépare pour le printemps 2004 un nouvel ouvrage

intitulé : *La stratégie en action : pour un leadership créateur de valeur*. Pour Mme Firsirotu, la question de la stratégie est essentielle. Des études ont montré que les meilleures compagnies ont su se démarquer grâce à la qualité de leur stratégie et la compétence de leurs leaders.

Elle définit la stratégie comme un ensemble cohérent de choix et de mesures à prendre pour réaliser la vision de l'entreprise et pour créer une valeur économique durable dans un contexte de marché donné. Une bonne stratégie a trois composantes :

- un système de collecte, de tri et d'analyse de l'information sur les marchés, l'industrie et la concurrence;
- l'innovation dans les produits et services, mais aussi sur le plan de la gestion et de l'architecture organisationnelle;
- l'exécution de la stratégie elle-même.

Le rôle des technologies de l'information (TI) est majeur selon Mme Firsirotu, car elles apportent une amélioration constante dans la chaîne de production et un meilleur rendement. Bien que les TI ne permettent pas aux entreprises de se différencier à long terme, elles ne peuvent se permettre de les ignorer. D'autre part, elles ont modifié le marché. En effet, le web, en facilitant l'obtention de renseignements, donne plus de pouvoir aux clients. Également, en permettant de concevoir des produits sur mesure, les TI ont permis aux entreprises de mieux servir le consommateur et de trouver de nouvelles sources de revenus.

Cependant, pour Mme Firsirotu, les mêmes questions se posent aux dirigeants : « Que faisons-nous mieux que nos rivaux? » ou « Que faisons-nous de différent qui soit difficilement imitable par les concurrents? ». Par ailleurs, loin d'être l'affaire d'une seule personne, la stratégie est l'affaire du PDG

Suite , page 12

et des cadres opérationnels de l'entreprise. Le succès d'une stratégie tient en partie aux essais et erreurs. Et la cohérence des décisions de la direction ne s'impose souvent qu'a posteriori.

Source : Roy, Réjean. Vision stratégique et TI : êtes-vous un lemming? *CEFRIO Perspectives* 2004, p. 16-20.

Bibliothécaires mentors recherchés!

L'Hirondelle met en place le projet de mentorat *Visiez juste* dans le but de soutenir des jeunes issus de familles latino-américaines dans leurs démarches personnelles et professionnelles. L'Hirondelle recherche des personnes ayant des aptitudes en relation d'aide, désireuses d'aider les jeunes à atteindre leurs objectifs et disponibles environ une heure par semaine. Les domaines recherchés sont la bibliothéconomie, l'ingénierie (mécanique et industrielle), les arts et communications, la nutrition.

Pour plus d'information, contactez Pamela Palma ou Isabelle Fortier au : 514-521-8816 ou par courriel à : ppalma@hirondelle.qc.ca ou à : ifortier@hirondelle.qc.ca.

Source : L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants. *Mentors recherchés!*, communiqué.

Une bibliothèque excitante à fréquenter

En 1999, la bibliothèque du *Davidson County Community College*, à Lexington, en Caroline du Nord, était rénovée en tenant compte d'un tout nouveau paradigme. Tout en continuant à fournir les services scolaires pour lesquels elle avait été créée, elle devenait un lieu de convergence bénéficiant du mélange de l'atmosphère studieuse d'un portail académique, de celle accueillante d'une bibliothèque publique et de celle à

l'arôme de café d'une librairie! Au grand plaisir de tous, les rénovations furent un succès et l'enthousiasme fut contagieux. Toutes les statistiques – fréquentation de la bibliothèque, prêt de volumes, sessions d'orientation, etc. – augmentèrent. Les ordinateurs étaient très occupés et, à la surprise du personnel, les tables, chaises et sofas l'étaient tout autant. Les étudiants venaient à la bibliothèque autant pour étudier que pour rencontrer d'autres personnes, pour lire ou pour emprunter des volumes.

Afin que ce succès se poursuive, le personnel de la bibliothèque décida de publiciser activement les changements positifs survenus et tenta de rejoindre une nouvelle clientèle. Au départ, différents jeux - casse-tête, échecs, dames, scrabble – furent mis à la disposition des usagers. Puis, on distribua des crayons et des livres à colorier afin d'amuser les enfants des utilisateurs. Les réactions furent extrêmement positives. La bibliothèque devenait un endroit où relaxer et soulager son stress entre les cours!

En 2002, un autre rêve était réalisé, soit la naissance d'une « heure du café » hebdomadaire avec animation musicale, afin de permettre aux étudiants, aux professeurs, aux administrateurs et au personnel du collège de se retrouver dans un espace commun. Ce fut l'heureux résultat d'une nouvelle collaboration entre l'association étudiante, la bibliothèque et le service des activités culturelles du collège. Et ce n'est pas tout! Il restait une clientèle difficile à rejoindre, soit celle des professeurs et du personnel du campus. Afin que ces personnes réalisent que la bibliothèque leur appartenait aussi et s'y sentent éventuellement confortables, on créa une « mini-bibliothèque roulante ». Deux fois par semaine, durant 90 minutes, des employés de la bibliothèque parcourent le campus, y compris les bureaux, en poussant un chariot rempli

de nouveaux livres, vidéos, DVD, etc. Des prêts peuvent même y être effectués.

Les responsables de la bibliothèque ont encore plein d'idées en tête : création d'un club littéraire, d'un club de scrabble, participation aux fêtes de fin d'année, etc. Le but ultime de tous ces efforts étant d'amener le plus de gens possible à fréquenter la bibliothèque, afin de leur offrir les outils de recherche et les ressources de qualité qui leur seront utiles toute leur vie. Ils deviendront ainsi les meilleurs ambassadeurs de la bibliothèque.

Source : *American Libraries*, Avril 2004, p. 74-76

Pour une nouvelle génération de services d'information numériques professionnels

Dans une libre opinion, Philippe Collier préconise le fait de proposer de nouveaux services d'information numériques professionnels plus fiables, plus efficaces et surtout conçus sur mesure et en étroite relation avec leurs usagers. On constate que les services en ligne et les sources d'information ne sont plus suffisamment pertinents pour les décideurs.

En effet, l'information n'est plus traitée et les tâches de vérification et de validation sont de plus en plus complexes sur le web. L'utilisateur est contraint de savoir ce qu'il recherche, mais aussi être en mesure d'identifier les sources crédibles. La masse d'information gratuite sur Internet nécessite l'engagement des éditeurs professionnels dans la conception d'une nouvelle génération de services. Toute la difficulté est de passer d'une économie de type « produits » à celle de « services » : d'une activité basée sur l'offre à celle de réponse à une attente/demande encore latente.

Seules, les lignes éditoriales, ayant préservé le souci de qualité et gardé une relation étroite avec le lecteur, sont mieux placées pour lancer de nouveaux services. Toutefois, une nouvelle génération d'acteurs propose des services d'informations plus ou moins personnalisés sur Internet, mais ils sont encore peu innovants.

Aujourd'hui, les entreprises vont devoir s'impliquer davantage dans leur politique de contenus et investir dans de nouveaux services d'information mieux adaptés à leurs environnements et leurs objectifs. Ainsi, le grand défi des éditeurs sera de générer des services d'information personnalisés. Seuls, les outils numériques sont aujourd'hui capables de produire et de diffuser de tels services à un coût raisonnable. Néanmoins, certains obstacles handicapent le développement du marché des contenus payants :

- Problème culturel : incapacité à exprimer son propre besoin d'information;
- stockage passif et manque d'organisation intelligente des contenus;
- problème de la « traçabilité » des contenus et de la gestion des droits d'auteur;
- complexité et manque de maturité des offres tarifaires pour les intranets;
- modalités de mesure et d'évaluation de l'efficacité ou de la rentabilité des investissements informationnels, et de leur impact sur la réactivité des organisations trop approximative.

Par ailleurs, les entreprises ont principalement investi dans l'équipement des postes de travail et la mise en place de leurs infrastructures de communication et peu à la production de contenus numériques. C'est pourquoi, les salariés estiment que la qualité des contenus intranet est insatisfaisante et qu'ils ne répondent pas aux besoins opérationnels. Ils souhaitent des contenus concrets et proches de leurs préoccupations, des annuaires, des tableaux de

bord, des outils collaboratifs et une meilleure ergonomie. Une offre de service permettrait de rendre les intranets plus performants et beaucoup plus productifs. Dans ce sens, les éditeurs de contenus et de logiciels applicatifs sont contraints de proposer à chaque salarié des services d'information pointus et ciblés.

Aujourd'hui, toutes les professions sont concernées par ces nouveaux outils et services. L'information électronique professionnelle *business to employee* représente un marché considérable. La principale question est de savoir quel rôle les éditeurs français vont jouer dans cette évolution globale et quelle place occuper.

Source : Philippe Collier. « Pour une nouvelle génération de services d'information numériques professionnels » *Documentaliste, Sciences de l'information*, 2004, vol.41, n.1, p.34.

Gouvernement en ligne, les conditions de réussite et ses retombées

Le projet de recherche « Services électroniques aux citoyens et aux entreprises », du CEFRIO amorcée en 2002, a essayé de connaître les attentes des Québécois quant au type de modèle de gouvernement électronique souhaité, de trouver des solutions pour sa mise en place, etc. Plusieurs phases sont terminées.

La mise en place d'un gouvernement en ligne répond à une réelle demande. En effet, selon le sondage *NetGouv 2003**, 68 % des adultes québécois utilisant Internet considèrent que le gouvernement doit élargir les services offerts en ligne. De nombreux ministères et organismes ont commencé à le faire avec succès. Alain Rondeau, professeur-chercheur à HEC Montréal explique les conditions de réussite. Selon lui, les

procédés sont adaptés aux technologies et non l'inverse. Et sur le plan de la gestion du changement, les M/O gèrent parfaitement le passage de la situation actuelle à une situation future. Cela dit, au Québec comme ailleurs, tous rencontrent des difficultés à démarrer des projets électroniques interministériels.

Le rapport final sera publié à l'automne 2004. Les chercheurs du projet esquisseront des solutions à ces problèmes.

Le deuxième article présente la perception de Marc Lacroix, secrétaire adjoint du Conseil du Trésor, quant aux retombées concrètes sur l'action gouvernementale en matière électronique. Les travaux traduisent que la réussite du projet passera nécessairement par la mise en place d'une structure de gouvernance forte. Dans ce but, MM Lacroix et Robert Desbiens, dirigeant de l'information et secrétaire associé au Conseil du Trésor, travaillent depuis 2003 sur la création d'un modèle de gouvernance favorisant les consensus et les débats. De plus, la mise en place d'une forte culture de coopération et le recours aux partenariats public-privé sont également une condition de réussite majeure.

Selon lui, le développement du libre-service ne nuira pas aux services traditionnels. Les technologies de l'information vont permettre de mieux servir les citoyens et les entreprises.

Sources : Gil Tocco. Les conditions de réussite. *Réseau CEFRIO*, p. 12, Juin 2004. Réjean Roy. Des retombées concrètes. *Réseau CEFRIO*, p.13, juin 2004. * www.cefrio.ports/Net_Gouv_2003.pdf. * M/O : Ministères et organismes.

Le gouvernement en ligne – le grand chantier du gouvernement

Henri-Francois Gautrin, député de Verdun et adjoint parlementaire du pre-

Suite, page 14

mier ministre, a publié en juin 2004 son rapport intitulé *Vers un Québec branché pour ses citoyens**. Il présente les besoins des citoyens et entreprises quant au développement de services en ligne par l'État. Dès 2007, le gouvernement prévoit de mettre en place un portail unique qui desservira tous les services gouvernementaux. L'information sera donc organisée en fonction des besoins des citoyens et entreprises et non en fonction des différents ministères. Gautrin pense également créer des centres multiservices au comptoir et au téléphone pour les personnes n'ayant pas accès à Internet.

Ce défi impliquera autant de changements que de mutations au sein du fonctionnement de l'administration gouvernementale. La structure verticale passera à une structure horizontale, axée sur les besoins et sur l'obligation de fournir une réponse cohérente et unifiée. De plus, des sites thématiques seront nécessaires en particulier au sein des ministères de la santé, de l'éducation et de la justice. Les technologies vont favoriser la démocratie en ligne et améliorer les rapports entre les citoyens et le gouvernement. Pour réaliser ce projet, le rapport Gautrin recommande l'accès à haute vitesse partout au Québec, la création d'un Institut de la sécurité de l'information, l'utilisation de logiciels libres, l'adoption de normes et de standards des sites Internet.

* Disponible à l'adresse suivante : www.hfgautrin.com.

Source : Michel Dumais. Le gouvernement en ligne : Le prochain grand chantier des TI? *Accélération*, automne 2004, p.6-10.

Modèles libres pour l'accès à l'information

ADBS a organisé une journée pour faire le point le 10 mai dernier à Paris sur les modèles libres. Le libre accès, modèle

alternatif, est né pour pallier les excès en matière des prix des éditeurs commerciaux. Il répond aux chercheurs (publier dans des revues prestigieuses) et aux bibliothécaires (répondre aux besoins divers du public et offrir un accès large aux connaissances). Mais ces modèles sont-ils viables économiquement? Sont-ils légaux? Plusieurs experts répondent à ces questions.

Mélanie Clément-Fontaine développe ces points et plus particulièrement les licences libres, le droit français et les problèmes avec le Code de la propriété intellectuelle qui protège l'auteur. Il est clair que le web et le modèle de livre accès ont complètement bouleversé la publication scientifique, mais le problème du financement de la médiation n'est pas résolu.

Deux exemples sont présentés. Dans ce sens, Hélène Bosc explique la nécessité d'avoir créé une archive ouverte dans le domaine de la physiologie animale. Elle a incité les chercheurs à déposer leurs prépublications sous une rubrique pour négocier par la suite les contrats avec les éditeurs. Ceci a augmenté nettement le taux de consultation par rapport aux modèles classiques de publication. Une autre archive ouverte a été créée mais en sciences de l'information, @rchiveSIC, pour améliorer la lisibilité de ce domaine et lutter contre la « babélisation » de la discipline. Actuellement aux États-unis, les chercheurs dans le domaine médical et biomédical soutiennent ces initiatives. Les bibliothécaires américains s'impliquent et poursuivent leurs actions par le biais de leurs associations. Par exemple ils mènent des campagnes d'information auprès des enseignants pour les aider à négocier avec des éditeurs.

Pour en savoir plus sur le libre accès : Rubrique sur le site de l'INIST www.inist.fr, Répertoire des revues par l'Université de Lund www.doaj.org.

Source : Michèle Battisti. Les modèles libres pour l'accès à l'information,

Documentaliste-Sciences de l'information, 2004, Vol.41, n3, p.193-195.

Logiciels libres, solutions pour la gestion de l'information?

Les petites revues numériques n'ont cessé de se développer et prennent aujourd'hui une ampleur internationale. Les enjeux sont aussi bien économiques que politiques. L'intervention et la présence de plus en plus des éditeurs commerciaux influencent les politiques scientifiques nationales et le développement de la science. C'est pourquoi les chercheurs ont réfléchi à d'autres voies possibles. Ainsi, plusieurs expériences et initiatives ont vu le jour. Face à ce phénomène, les éditeurs commerciaux ont pris des initiatives vers le libre accès.

Les logiciels dits libres s'inscrivent dans ce mouvement de diffusion gratuite des connaissances. En clair, le logiciel est gratuit mais les frais de maintenance, de formation et de développement. Les logiciels open source pour les bibliothèques proposent des fonctionnalités très variées. Toutefois, des points négatifs sont à relever comme l'interface peu intuitive, peu de documentation sur le logiciel... En effet, concevoir un logiciel destiné aux bibliothèques n'est pas chose facile. Les développeurs ne connaissent pas le monde des bibliothèques et de la documentation. Les fonctionnalités d'un SIGB sont satisfaisantes mais les fonctionnalités annexes (OPAC, gestion des acquisitions) sont mal maîtrisées. Le modèle de développement du libre n'est pas encore au point.

Diverses applications web de gestion de contenu ont été présentées : le site wiki avec ses pages web collaboratives, weblogs et forums et Zope, plate-forme pour créer des sites web dynamiques. D'autres outils ont vu le jour comme

des moteurs de recherche, un portail etc. La GED est un des rares outils non traité en open source. Les logiciels libres pour la publication en ligne évoluent constamment en qualité et en fonctionnalités.

Deux témoignages l'un le projet Agora et l'autre Koha expliquent l'utilisation de logiciels libres.

Source : Bernadette Ferchaud. Les logiciels libres, solutions pour la gestion de l'information? *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2004, Vol.41, n3, p.196-199.

Google et le domaine scientifique.

Elsevier utilise les avis des utilisateurs et clients des bibliothécaires pour améliorer et proposer de meilleurs services. Dans cet optique, deux études différentes se sont déroulées, l'une auprès des scientifiques et l'autre des bibliothécaires.

4 062 scientifiques ont été sollicités en janvier 2004 pour répondre à un questionnaire concernant la recherche d'information scientifique et les capacités de Google face aux recherches. Selon 49 % des réponses des scientifiques, Google satisfait leurs besoins en recherche d'information scientifique. Les résultats et les données chiffrées indiquent des tendances très intéressantes. En effet, la majorité des satisfaits sont des jeunes, 65 % étaient d'Asie et 53 % du domaine des sciences physiques.

La seconde étude a été réalisée entre novembre 2003 et janvier 2004. Le groupe de recherche a sollicité 800 bibliothécaires par le biais du téléphone. Une des questions indique que 63% des bibliothécaires sont concernés par le fait que les utilisateurs comptent trop sur Google. Toutefois, les résultats sont plus significatifs indépendamment du lieu géographique. En effet, 76% vien-

nent d'Amérique et particulièrement des États-Unis.

Ces études permettent au groupe de Elsevier d'améliorer considérablement leurs produits et surtout de répondre aux besoins de ses clients.

Source : Steve Carroll. *Googled Science, LibraryConnect*, June 2004, p.5.

Les robots deviennent livresques dans les bibliothèques

Un groupe de recherche, à l'université Jaume I en Espagne, travail sur un « **robot-bibliothécaire** ». Le prototype est muni de cameras, de sondes et de pinces pour localiser et rassembler un livre. Le souhait de l'équipe est que ce type de robot puisse un jour servir et fonctionner dans les bibliothèques.

Selon le Professeur Angel del PoBil, l'association robot-humains dans un environnement non structuré et non contrôlé pourraient donner des résultats imprévisibles. Il pense que les bibliothèques sont le meilleur endroit pour commencer à introduire des robots dans des espaces publics, car celles-ci sont des environnements semi-structurés.

L'article décrit les différentes étapes auquel le robot doit exécuter pour satisfaire une demande de livre (identification du titre par la voix, identification sur l'étagère ...). La partie la plus difficile pour l'équipe était de développer des doigts spéciaux pour prendre un livre parmi d'autres et sans l'endommager. Dans environ cinq ans, le groupe sera capable de mettre au point un robot qui puisse remplacer un bibliothécaire la nuit pour faire l'inventaire, identifier les livres manquants...

Au Japon, une autre équipe travaille sur robot-bibliothécaire similaire, mais contrôlable à distance pour lire les livres à partir du web. S'il y avait plus de

collaboration, un robot dans une bibliothèque au USA pourrait satisfaire une demande en Angleterre.

Toutefois ses projets futuristes et avant-gardistes nécessitent un investissement financier dans le matériel informatique.

Source : Jo Twist. Robots get bookish in libraries. *BBC News*, 21 juillet 2004. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/technology/3897583.stm>.

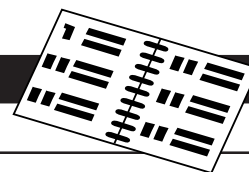
Les bibliothécaires versus les besoins des usagers

Les étudiants en Angleterre ont plusieurs emplois pour vivre, c'est pour quoi des services leur sont fournis 24 h/7jours. Des moyens sont mis en place pour leur aider tels que l'aide téléphonique ou la possibilité de voir un spécialiste. Le personnel est composé uniquement de professionnels experts en information. Ils essayent de connaître les besoins des usagers, savoir s'ils ont besoin de services spécifiques et dans quel but. Toutefois, certaines données sont difficiles à avoir. Dans ce but, il serait nécessaire de favoriser des regroupements, savoir ce qui se fait dans le monde et quelles sont les technologies les plus utilisées.

Les demandes de soutien et les services spécialisés ou adaptés sont en baisses. En effet, les étudiants ont accès de manière individuelle et immédiate à leurs modules de cours et à leur discipline par un environnement d'apprentissage virtuel.

Di Martin, doyenne des services d'éducation et de l'information, pense qu'il y a eu des changements envers les usagers. Les collections papiers sont regroupées avec les collections numériques dans un lieu unique. Cette compilation a eu de bonnes conséquences sur l'utilisation des ressources aussi bien de la part des étudiants que du personnel.

Suite , page 16



Prière d'envoyer vos suggestions à sylvain.robichaud@blackwell.com

26 novembre 2004

Activité de formation de la CBPQ

Savoir gérer le changement : un atout indispensable pour le professionnel de l'information

Montréal (Québec)

<http://www.cbpq.qc.ca>

3 décembre 2004

Activité de formation de la CBPQ

Développement des collections : les incontournables de la littérature et les outils de repérage des œuvres de fiction

Montréal (Québec)

<http://www.cbpq.qc.ca>

14 au 19 janvier 2005

ALA (American Library Association)

Midwinter Meeting

Hynes Convention Center, Boston, MA, USA

<http://www.ala.org>

21 janvier 2005

Activité du CEFRIO

Séminaire sur la gestion du Savoir avec Étienne Wenger

Québec, Québec

<http://www.cefrio.qc.ca/activites.cfm>

28 janvier 2005

Activité de formation de la CBPQ

Développement des collections : Philosophie – Sociologie – Économie

Montréal (Québec)

<http://www.cbpq.qc.ca>

3 au 5 février 2005

OLA Super Conference (Ontario Library Association)

Metro Toronto Convention Centre

Toronto (Ontario)

<http://www.accessola.com>

Suite de la page 15

Il n'y a pas eu des répercussions négatives sur les modèles traditionnels, mais au contraire une très forte croissance des ressources virtuelles et numériques, et la circulation de livres dans les universités. Selon elle, la réussite vient du fait que son équipe est constituée de consultants spécialistes en information. Pour déterminer les besoins des usagers, elle croit profondément aux enseignants du LIS et aux consultants experts en information. Des réunions sont régulièrement organisées à ce sujet. Tous les ans, une enquête est réalisée.

L'article conclut en donnant différents points de vue de bibliothécaires sur les moyens mis en place pour déterminer et mesurer les besoins des usagers.

Source : How do you get to know your users. *LibraryConnect*, June 2004, p.9-10.

Dynix et SDM établissent une entente de partenariat

Les Services documentaires Multimedia (SDM) remplacera son système de traitement documentaire actuel par le système de gestion de l'information Horizon de la firme Dynix, premier four-

nisseur mondial de systèmes et de services d'automatisation de bibliothèques.

Par ailleurs, SDM a conclu une entente de partenariat avec Dynix qui permettra aux deux organismes d'améliorer et de développer les services qu'ils offrent chacun à leur clientèle respective.

Dans le cadre de cette entente, Dynix ouvrira un bureau d'affaires dans les locaux de SDM à Montréal, ce qui lui permettra d'étendre ses services au marché francophone.

SDM, pour sa part, offrira en premier des services de traduction à Dynix et devrait à plus long terme partager son personnel afin que celle-ci puisse étendre ses services de formation et de support technique au Québec.

« Le goût des livres »

Luce Marquis, bibliothécaire aux services techniques de la bibliothèque municipale de Sherbrooke, a écrit un article intitulé « Le goût des livres » dans le magazine *Ici maintenant*, édition de novembre, 3^e numéro, pages 22-25.

Un nouveau livre intitulé « Le bibliothécaire »

Le New-York Times dans son édition du 17 octobre passe en revue le dernier livre de Larry Beinhart intitulé « The Librarian ». Dans ce livre le personnage du bibliothécaire tout caricatural qu'il soit tient dans ses mains le sort du monde libre. Sur fond de campagne présidentielle aux États-Unis, l'histoire relate de manière cynique et colorée les tentatives d'un président à se faire réélire. Reportage de fiction politique ou attaque de la bannière républicaine c'est selon le point de vue de chacun. Bien que drôle à souhait le livre comporte une sévère critique du processus électoral et la structure du pouvoir américain. Car évidemment cela prend des gens effacés comme le bibliothécaire pour voir les faits réels que plus personne ne semble déceler. Comme le dit d'ailleurs le journaliste Neil Genzlinger qui termine son article par une phrase assassine : « Quel dommage que bientôt le seul endroit où on pourra trouver un bibliothécaire soit le musée d'histoire vivante ».

Source : *The Librarian!* Larry Beinhart, 432 p. Nation Books.